

Grenoble, le 18 juin 2013

Monsieur Michel ISSINDOU
Président du SMTC
Le Forum
3 rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01

Objet : Budget 2013 du SMTC - Dépose des lignes aériennes des trolleybus

Monsieur le Président,

Le budget 2013 du SMTC prévoit une somme de 500 k€ à la dépose des lignes aériennes de trolleybus. Nous sommes surpris par cette décision qui apparaît incompréhensible dans le contexte actuel.

Le trolleybus est un mode écologique. Il est particulièrement adapté aux lignes à fréquence élevée et permet de lutter contre la pollution atmosphérique, l'agglomération de Grenoble est bien concernée, et contribue à la qualité de vie dans les centres-villes. Il améliore les conditions d'exploitation des lignes grâce à ses capacités d'accélération, est attractif vis-à-vis des usagers par son silence et sa visibilité et permet pour des lignes à très fort trafic d'utiliser des véhicules de grande longueur.

Et c'est pour ces raisons que des villes proches de Grenoble, comme Genève ou Lyon développent leur réseau de trolleybus.

Le trolleybus est donc parfaitement adapté à des lignes du type « Chrono » ou BHNS.

Mais l'ADTC constate qu'aucune étude n'a été lancée à Grenoble, pour recourir à cette technique alors que la restructuration du réseau va mettre en place des lignes fortes, devant appeler une bonne fréquentation, et dont certaines vont traverser le centre-ville.

Faut-il rappeler que la dernière étude faite par le SMTC il y a une dizaine d'années, démontrait la rentabilité de cette solution pour la ligne 1 ?

L'ADTC vous demande de saisir l'opportunité de la restructuration du réseau et du besoin de renouvellement d'une partie importante du parc de matériel roulant pour lancer enfin une étude comparative des différentes solutions technologiques disponibles et opérationnelles avant de faire des choix engageant l'avenir.

Et dans cette perspective, il est impératif de surseoir à la dépose des lignes aériennes, l'économie réalisée pouvant être utile pour répondre à de nombreux besoins de dessertes non satisfaites.

L'ADTC se tient à votre disposition pour vous rencontrer et vous exposer en détail tous les avantages qu'aurait le réseau de Grenoble à installer, en complément des lignes de tramways, des lignes fortes de trolleybus.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monique GIROUD
Présidente de l'ADTC

Copie : M. Jean-Marc UHRY - vice-président Environnement, Développement Durable, Energie et Climat de Grenoble-Alpes-Métropole

P.J. : 2 Dossiers 4 pages ADTC infos « Le trolleybus, véhicule d'avenir » et « Véhicules électriques »